

IMPÔTS

Exilé fiscal, à chacun son paradis

SÉRIE

Pourquoi les exilés fiscaux optent-ils plutôt pour la Belgique, la Suisse ou l'Angleterre ? Deuxième volet de notre série consacrée à l'évasion fiscale.

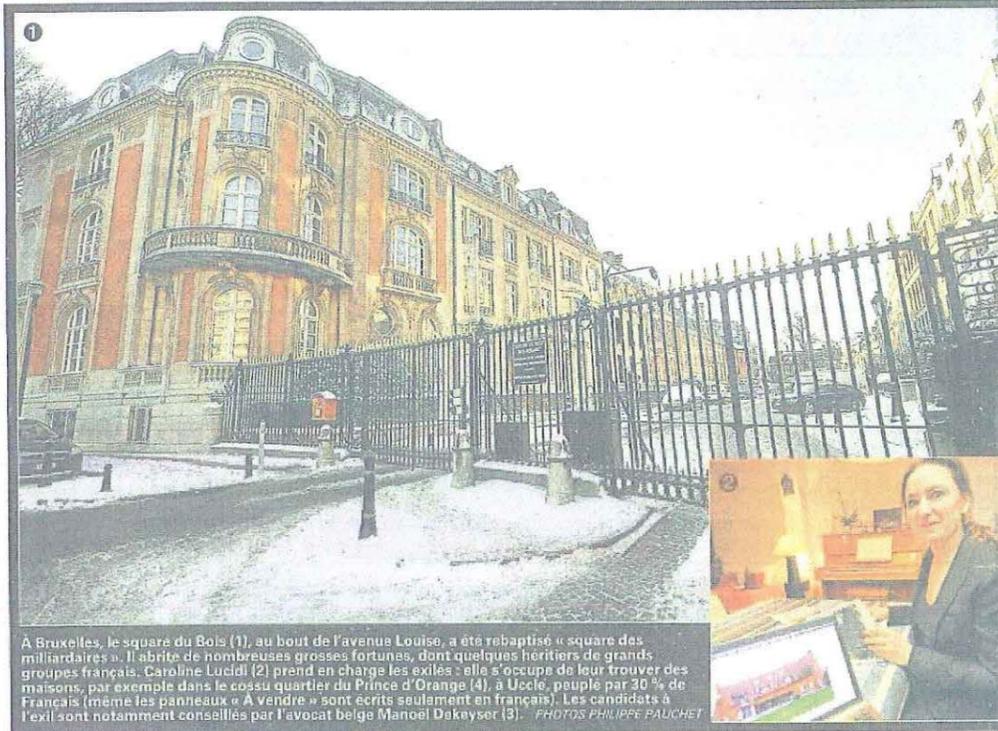
REPORTAGE

Nous sommes allés à Uccle, sur les pas des exilés français qui s'installent à Bruxelles.

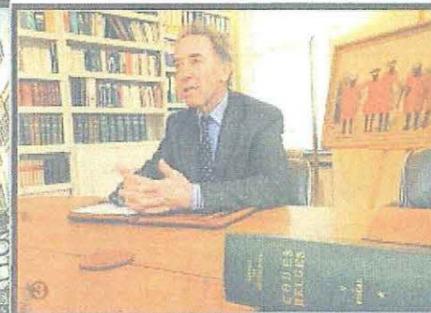
À Bruxelles, rien de plus facile que de dénicher des Français. Place Brugmann, par exemple, ils convergent en grappes à l'heure de la sortie des bureaux. Étudiants, employés des institutions européennes, expats en tous genres... Une seule catégorie délaisse ces apéros au houblon et opte plutôt pour la discrétion : les exilés fiscaux.

Pour retrouver leur trace, il faut se diriger vers les quartiers cossus d'Uccle ou d'Ixelles, deux des dix-neuf communes de la région Bruxelles-capitale. Villes prisées des portefeuilles copieusement garnis. C'est à Uccle que Bernard Arnault, patron de LVMH, a élu domicile en 2012. Où il voisine avec d'autres patrons du CAC 40. Dans cette paisible commune, 10 % des 80 000 habitants sont français. Autre preuve de cet engouement : les surgelés Picard y ont ouvert en 2012 l'un de leurs premiers magasins en Belgique !

Parmi ces 8 000 Français, combien d'exilés fiscaux ? Difficile à estimer. Ce qui est certain, c'est que leur nombre va crescendo. « Nous recevons une quinzaine de Français par mois qui s'interrogent sérieusement sur l'opportunité de venir s'installer ici, en Belgique », affirme Manoël Dekeyser, l'un des avocats fiscalistes réputés à Bruxelles. La semaine dernière, une dame est venue se renseigner. Juste après notre rendez-vous, elle prenait l'avion pour la Suisse, afin de comparer les avantages des deux pays. D'autres vont s'informer en Angleterre. »



À Bruxelles, le square du Bois (1), au bout de l'avenue Louise, a été rebaptisé « square des milliardaires ». Il abrite de nombreuses grosses fortunes, dont quelques héritiers de grands groupes français. Caroline Lucidi (2) prend en charge les exilés : elle s'occupe de leur trouver des maisons, par exemple dans le coquetter quartier du Prince d'Orange (4), à Uccle, peuplé par 30 % de Français (même les panneaux « À vendre » sont écrits seulement en français). Les candidats à l'exil sont notamment conseillés par l'avocat belge Manoël Dekeyser (3). PHOTOS PHILIPPE FAUCHET



« Nous recevons une quinzaine de Français chaque mois qui s'interrogent sérieusement sur l'opportunité de venir s'installer ici, en Belgique. »

Manoël Dekeyser, avocat fiscaliste à Bruxelles.



« Lutte des classes »

Une quinzaine de clients potentiels par mois, c'est davantage qu'il y a encore deux ans, avant le durcissement fiscal décidé par Nicolas Sarkozy puis l'élection de François Hollande et sa taxe à 75 %. « Les gens fortunés que nous recevons trouvent légitime de payer un peu plus d'impôts pour l'instant, confie M^r Dekeyser. Mais ils ne comprennent pas pourquoi ils seraient les seuls à payer alors que l'État ne se réforme pas, que le millefeuille administratif demeure et que le système social est financé par l'emprunt. » Ils fuieraient aussi une ambiance « un peu lutte des classes du XIX^e », une volonté « d'égalitarisme forcené ».

Surtout, ils sont séduits par l'absence d'impôt sur la fortune, l'exonération de taxes sur les plus-values (60 % en France), les possibili-

tés de donations à taux réduits (0 à 3 % contre 45 % en France)... D'où des profils sensiblement identiques : des quinquagénaires en passe de transmettre leur société ou des quadragénaires ayant fait fortune avec leur start-up, qui veulent vivre de leurs rentes ou déve-

À Uccle, 10 % des 80 000 habitants sont français. Parmi eux, combien d'exilés fiscaux ?

lopper une nouvelle activité en Belgique. « Chez nous, on ne montre pas les riches du doigt », insiste Manoël Dekeyser. La majorité des exilés viennent de Paris ou du Nord - Pas-de-Calais. Il y a quelques années encore, leur patrimoine moyen se situait entre 20 et 30 millions d'euros. Plutôt entre 3 et 10 millions aujourd'hui.

« Une clientèle exigeante », précise Caroline Lucidi. Il y a six ans, cette Parisienne (« Pas une exilée fiscale ! », sourit-elle) a créé sa société, Home Dating, pour aider les Français qui débarquent à Bruxelles à trouver un logement. « Au début, je visais surtout les expatriés qui venaient ici pour le boulot. Mais au fur et à mesure, mes clients ne sont plus que des exilés fiscaux ! », indique celle qu'on qualifie de chasseur immobilier. Douze dossiers depuis juin et deux en cours.

Pour eux, elle visite des maisons, leur envoie des rapports détaillés, s'occupe du recrutement du personnel domestique, d'un éventuel chauffeur... Un accueil qui n'existait pas à son arrivée, en 2004. C'est ce qui lui a inspiré Home Dating. En 2006, elle était seule à proposer ce service à Bruxelles.

Aujourd'hui, quatre agences se partagent ce fructueux marché. Sans surprise, c'est Uccle qu'elle écume en priorité pour dénicher ses biens. Fourchette moyenne : entre 1,5 et 4 M€. Notamment dans le quartier du Prince d'Orange, qui abriterait 25 à 30 % de Français. Un secteur résidentiel et huppé, où de vastes villas sont souvent dissimulées derrière d'épaisses haies. Est-ce pour éviter le dépaysement qu'Uccle s'est jumelée avec... la chic Neuilly-sur-Seine ? ■

MATTHIEU DELCROIX

► Demain, notre troisième volet : comment lutter contre l'évasion fiscale ?